

Depuis la fin février, « Les Petits Pas », nouveau dispositif à destination des familles en parcours d'insertion professionnelle prend le relais pour accueillir les enfants et permettre aux parents d'aller à leurs rendez-vous professionnels.

L'insertion professionnelle et l'accueil du jeune enfant sont deux sujets intimement liés. En effet, comment trouver du travail lorsque l'on n'a pas de solution d'accueil pour ses enfants ? En France, on estime que plus de 160 000 personnes seraient dans ce cas. La garde des enfants est souvent l'un des freins les plus importants, avec la mobilité, à l'accès à l'emploi. C'est d'autant plus vrai quand les familles concernées ont engagé un parcours d'insertion professionnelle. Cela devient un vrai casse-tête lorsque ces familles sont monoparentales. Il était donc temps pour la Ville de Lunel et ses partenaires de proposer une réponse adaptée à ces besoins. Et c'est aujourd'hui chose faite avec le dispositif Les Petits Pas.

Gratuit pour les familles en parcours d'insertion professionnelle auprès de France Travail, de l'APIJE ou du PLIE Est Héraultais, ce dispositif propose un accueil individuel bienveillant et de qualité, régulier, destiné aux jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans. L'objectif est de prendre le relais dans la garde des jeunes enfants pour permettre aux parents de se rendre à leurs rendez-vous professionnels. Les Petits Pas leur permettent ainsi de bénéficier d'un accompagnement social, à la fonction parentale et professionnel. L'équipe composée de 2 professionnelles de la petite enfance soutenues par une éducatrice de Jeunes enfants peut prendre en charge au maximum 7 enfants et leurs familles (6 enfants en accueil régulier et 1 enfant en adaptation ou en accueil d'urgence), sur des demi-journées et cela, à minima deux fois par mois. Un petit pas pour les enfants, un pas de géant pour les parents !

Deux sites ont été retenus pour accueillir Les Petits Pas : les locaux de l'accueil de loisirs maternel du parc, situés au 73 Rue de l'École du Parc, pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires et les locaux de l'école maternelle Arc-en-Ciel, situés au 149 Rue des 4 Vents, pour les mercredis et les vacances scolaires.

Le dispositif Les Petits Pas est une expérimentation préalable à la mise en place d'un accueil itinérant sous forme de micro crèche itinérante que la Ville aimerait mettre en place en 2026.

Un travail de plusieurs mois

En mai 2023, lors d'un séminaire de la Convention Territoriale Globale, ateliers et réflexions de participants ont mis en évidence les problématiques rencontrées par les parents et les familles inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle : que faire lorsqu'on a des jeunes enfants à charge et que l'on doit honorer des rendez-vous importants ? Pour répondre aux besoins de ce public, il a donc fallu travailler sur un projet d'accueil à temps partiel et à durée courte pour leurs jeunes enfants. C'est dans ce cadre que la Ville de Lunel a répondu à l'appel à projet Fond d'innovation pour la Petite Enfance auquel l'Etat et la Caf de l'Hérault ont répondu positivement. Aujourd'hui le projet est devenu une réalité. Il est soutenu par Lunel Agglo dans le cadre du Contrat de ville.

Les Petits Pas

Ouvert de 8h30-12h15 et de 13h30-17h - Fermeture tous les Vendredis après-midi
Sur orientation par France Travail, le Plie et l'APIJE

L'ESSENTIEL :**Inauguration du dispositif Les Petits Pas**

Mercredi 27 mars 2024 à 15 h

Ecole maternelle Arc-en-ciel – 149 rue des 4 Vents - Lunel

